

Texte 2 : La question de la vérité absolue (7 p.).

Ce texte a été mis en place le 19/11/24

Cliquez sur le chapitre que vous souhaitez lire.

Contenu

| | |
|---|---|
| Partie I. Concepts de base et définition du problème. | 1 |
| Le sens du mot “absolu”. | 1 |
| Le sens du mot “vérité”. | 2 |
| La signification de la “vérité absolue”. | 3 |
| La signification de “dogme”. | 3 |
| Le sens du mot “dogmatisme”. | 4 |
| Partie II. Les possibilités de solution. | 5 |
| Les règles traditionnelles de conduite dans l’Église. | 6 |
| Double interprétation de cette règle de conduite ecclésiastique. | 6 |

Partie I. Concepts de base et définition du problème.

Le sens du mot “absolu”.

Le mot latin “absolu” a deux significations :

(1). indépendant : par exemple, l’autorité du monarque “absolu” (absolutisme) ;

(2). total (global) : une règle absolue ne connaît pas d’exceptions ; une solitude absolue ne connaît pas de présence (c’est une solitude “pure” ou “pure”) ; une confiance absolue dans l’autorité ou dans une personne. Dans ces deux sens anciens, il y a un couple, à savoir, absolu/relatif (= complètement/relativement) : est “ absolu “ (indépendant et/ou sans exception) qui n’a aucune relation avec quoi que ce soit d’extérieur à lui-même (il est sans relation) ; on comprend ainsi que l’on dise que “ Dieu est absolu “ (l’être absolu ou ainsi).

La philosophie, du moins dans sa discipline principale, l’ontologie, c’est-à-dire la doctrine de la réalité, s’intéresse à la “vérité” absolue. Depuis Parménide d’Élée (-54/-...), l’expression “cath’heauto”, secundum seipsum, existe selon elle-même.

Par exemple, on considère un enfant, son éducation ou autre “selon (lui ou elle)”, c’est-à-dire comme l’enfant est en lui-même, comme l’éducation est en elle-même (c’est-à-dire comme éducation, comme tel, comme tel). En

d'autres termes, l'enfant considère l'"absolu" (ou le nourricier), c'est-à-dire son "être". Cela signifie qu'il y a un enfant, une éducation, etc. indépendants (voir le premier sens latin) de nous-mêmes qui y sommes engagés, et/ou généraux (voir le second sens latin : tout l'être-enfant, toute l'éducation sans exception). Platon appelait ce côté indépendant et/ou général d'une chose l'"idée" de celle-ci (d'où sa théorie des idées). La considération de cette réalité générale et indépendante, il l'appelait "theoria". C'est le noyau de toute la philosophie classique (et de la science professionnelle dans ce sens).

Le sens du mot "vérité".

Traditionnellement, le mot "vérité" en philosophie classique est utilisé dans le sens d'une correspondance entre la réalité (l'être) et la connaissance (la pensée).

On peut distinguer plusieurs variantes.

(1) Connaissance et pensée théoriques.

Est appelée "vraie" toute connaissance et pensée qui correspond à la réalité. En ce sens, "vrai" s'oppose à "faux" ou même à "indécidable" ("Il fera beau lundi prochain" est un tel jugement qui est indécidable tant qu'il ne l'est pas). Ceci est vrai des concepts, mais surtout des jugements sur les propositions.

(2) Métaphysique.

Une certaine philosophie, depuis Platon, Aristote et Plotin, suppose que la réalité telle que nous la trouvons correspond à un ou plusieurs oui supérieurs, principes divins (formes numériques pythagoriciennes, idées platoniciennes, "formes" aristotéliennes, etc.), qui en sont le fondement métaphysique par-delà leur nature. Ainsi, saint Augustin dira que les choses correspondent, correspondent aux idées de Dieu. Dans ce sens métaphysique, les choses sont "vraies", conformes à la pensée de Dieu.

(3) Ethico-politique.

Le comportement, individuel et/ou social obéit (répond à) des normes (règles de conduite) : en ce sens on parle de "vérité" éthico-politique. Si on applique les lois de l'État dans sa vie, cette vie est "vraie" au sens politique. "Un vrai fils respecte son père" signifie que le fils, dans la mesure où il se conforme à sa forme idéale, normative, est "vrai" au sens éthique.

Note : Le plus souvent, "vrai" est aussi ce qui est indépendamment un ensemble : "ce qui est" "vrai" qui se présente dans le langage d'un honnête

homme “. Ici, les choses sont vraies, c’est-à-dire leur réalité, telles qu’elles sont en elles-mêmes. Cf. ci-dessus à propos d’“ absolu “.

La signification de la “vérité absolue”.

Ce n’est que maintenant que nous pouvons définir purement le sujet. La “vérité” est la réalité, et la “vérité absolue” est

a/ la réalité dans la mesure où elle

b.1./ indépendante, sans relation, existant en elle-même et

b.2./ que dans sa nature intacte, douée, globale. C’est le point de départ.

Transféré à une compréhension, un jugement, un raisonnement, une théorie, etc. C’est-à-dire la connaissance et la pensée théoriques, on peut dire par exemple “Deux plus deux” est une vérité absolue”. Cela signifie que :

1. indépendamment de tout, notamment de nos impressions subjectives, de nos opinions, etc. et

2. constitue dans tous les cas (globalement sans exception) deux plus quatre (quatre étant le nom abrégé de l’ensemble sommaire de deux ensembles contenant chacun deux éléments). En ce sens, il existe des vérités absolues.

La difficulté.

Tant que l’on parle

a. de la réalité en soi (cf. Parménide), indépendante et intégrale, en général et

b. d’exemples clairs de cette réalité, comme deux plus deux font quatre, en tant qu’applications d’une connaissance et/ou d’une pensée absolument vraies, il n’y a pas de difficulté. Cependant, dans de très nombreux cas, la question en jeu n’est pas aussi claire et évidente.

Par exemple, l’éducation anti-autoritaire est-elle une bonne éducation ou non ? La réponse à cette question est difficile à formuler sous une forme absolue, c’est-à-dire indépendante et sans exception. C’est là toute la difficulté. Les cas pas si clairs, oui, les cas peu clairs. C’est là que notre pouvoir d’interprétation fait défaut.

Le résultat est qu’il y a plus d’une opinion sur un seul élément d’information. C’est une chose que le poète archaïque Homère a observé en Grèce.

La signification de “dogme”.

Le mot “dogme” est un mot grec typique. Il signifie “opinion” ; plus tard, parce que “doxa” signifie également “opinion”, il acquiert le sens de “précepte

légal” et de “doctrine imposée”. Ainsi, par exemple, lorsque les stoïciens ou les épicuriens parlent de leurs dogmata, ils entendent les thèses qui sont acceptées dans leur école, groupe par groupe : on ne peut pas appartenir à l’école sans adhérer à ces opinions. De même : la doctrine de l’infaillibilité papale dans l’Église catholique ; c’est même un dogme conciliaire accepté. La collection ordonnée de tous les dogmes s’appelle “ le “ dogme ou “ la “ dogmatique. Celle-ci est accompagnée, dans la stoa ou l’épicurisme et dans l’Église catholique, d’un Magistère, c’est-à-dire d’un certain nombre de personnes qui sont des interprètes décisifs et normatifs pour les adhérents.

Note : En soi, le dogme, le Magistère dogmatique, etc., est une chose intellectuelle et neutre que les penseurs grecs classiques, avec leur intellectualisme (accent sur la raison) et/ou leur rationalisme (accent sur la raison) ont apporté au monde. En soi, c’est une méthode comme tant d’autres. C’est le langage mélioratif.

Mais la difficulté commence lorsque cette méthode dépasse ses propres limites (Hubris, arrogantia) et, pour utiliser un mot contemporain, devient “idéologie”. Cela donne lieu à l’utilisation péjorative des mots : Les dogmes “littéraires”, “politiques”, “sociaux” sont des mouvements qui s’imposent de manière autoritaire. Un tel comportement est un comportement “ dogmatissant “ ou “ dogmatisme “ ou “ dogmatique”. Ainsi, en psychologie, le mot “absolu” signifie “autoritaire”, “despotique”, “totalitaire”, etc. Quelqu’un, par exemple, parle d’un “ton” absolu.

Le sens du mot “dogmatisme”.

En plus de son sens humain-scientifique, péjoratif, le terme “dogmatisme” a deux significations.

(a) Dans la Grèce antique, il désigne l’attitude de la connaissance et de la pensée qui croit que l’homme peut parvenir à des certitudes absolues, qui dépassent le donné immédiat (c’est-à-dire le ou les phénomènes) ; par ex.

1. que le soleil se lève et se couche régulièrement depuis des temps immémoriaux,

2. mais que cette régularité est due à une providence divine (comme l’enseignent les stoïciens ou les catholiques), n’est pas immédiatement donné (phénoménal) ; en ce sens, le dogmatisme s’oppose au scepticisme qui soutient que l’homme, en termes de certitude absolue, ne peut pas aller au-delà du phénoménal (et de sa description, appelée “ phénoménologie “) ;

(b). Dans la philosophie moderne, on entend par “dogmatisme” l’épistémologie ou l’opinion théorique de la connaissance qui prétend que la connaissance humaine a une valeur de réalité, voire de réalité absolue, sans

s'interroger sur la question de savoir s'il en est ainsi ; - en ce sens, le dogmatisme (naïf) s'oppose au criticisme de I. Kant (1724/1804) - selon lequel un tel "sommeil" dogmatique (selon Kant) doit être examiné de manière critique, - ce qui montre que Kant représente une forme moderne du scepticisme ancien.

Kant est un phénoménaliste : **1.** il accepte ce qui est immédiatement donné **2.** sans se prononcer sur la question de savoir si une réalité ou une vérité absolue y répond ; en cela, Kant ressemble à Homère, qui, à propos d'un même donné (phénomène), donne plus d'une opinion (interprétation) sans jamais prendre position ; c'est-à-dire qu'il pratique la suspension du jugement ou 'épochè' ; - attitude dont les premiers sophistes de l'Antiquité étaient les précurseurs.

Partie II. Les possibilités de solution.

Le fait qu'aujourd'hui encore, la question de la vérité absolue suscite plus d'une réponse, prouve l'existence de phénomènes tels que, d'une part, le pluralisme (qui rend plus d'une réponse socioculturellement acceptable), la tolérance, oui, le relativisme (qui n'accepte aucune forme de vérité absolue, - ce qui s'annule par le fait que celui qui affirme : "Il n'y a pas de vérité absolue" ("Tout est pure relation"), fait lui-même une affirmation absolue oui, dogmatique) ; d'autre part, l'inquisition (chasse aux sorcières et aux hérétiques), l'excommunication (expulsion de l'école ou du groupe ecclésial) et l'interdiction de parler.

Nous renvoyons, pour l'Église néerlandaise, à S. Konijn/ J. Dekkers, *Bouwstenen (overpeinzingen bij een groeiende polarisatie)*, (Blocs de construction (réflexions sur une polarisation croissante)), Hilversum, 1972, en particulier p. 21 (aperçu des points de polarisation : autorité, obéissance, (vraie) doctrine ; tradition ; dogme ; - pensée verticale (à partir du Magistère (et de Dieu)) et horizontale (à partir de l'homme et de la base) ; anciens et nouveaux : fossé des générations ; évaluation des statistiques). En dehors de l'Église catholique, la situation actuelle est similaire : il existe un marxisme dogmatique et un marxisme dit pragmatique. Dans "L'année de la liberté" (1980), Michel Oukhov se plaint du fait que la vieille garde du côté socialiste et libéral considère le "pluralisme" comme "sale" ou "dangereux" et que "la tolérance doit cesser" ! N'écrit-il pas une "Avenue" sur les socialistes de droite et les libéraux progressistes ? La relation dogmatisme/scepticisme est plus qu'un problème d'église religieuse : il s'agit sans conteste d'un problème culturel.

Les règles traditionnelles de conduite dans l'Église.

- L'évêque L.A. Van Petegem, dans *Kerk en leven* (Eglise et Vie), 1973 : 15 (12.04.19 178), commentant la lettre épiscopale sur l'encyclique *Humanae Vitae* (30.08.1968) formule la règle de conduite comme suit : "La question est la suivante : "Que devient cette doctrine de l'encyclique, qui n'est pas infaillible mais qui a un grand poids, si quelqu'un arrive à un jugement de conscience, de son cas, qui diffère de cette doctrine ?".

La déclaration épiscopale dit : Si, toutefois, quelqu'un qui est bien informé et capable de former devant Dieu un jugement personnel solidement fondé après un examen sérieux - ce qui suppose toujours les informations nécessaires - arrive à une conclusion différente sur certains points, il a le droit de suivre sa conviction. Il doit cependant rester disposé à poursuivre honnêtement sa recherche et sa réflexion à tout moment.

Double interprétation de cette règle de conduite ecclésiastique.

- L'évêque de Gand s'appuie sur le fait que la plume, selon les évêques belges, ne s'applique qu'aux "avertis et compétents", "donc aux moralistes compétents en la matière". Ces moralistes compétents peuvent, dit-il, sur la base de leur étude et de leur compétence, avoir des arguments qui rendent difficile leur accord avec l'enseignement papal : dans ce cas, ils peuvent, en conscience mais seulement "pour eux-mêmes", prendre une position divergente.

Cela implique que la publicité de leurs opinions leur est interdite. En latin théologique, on appelle cela "silentium obsequiosum" (silence respectueux et soumis). Dans le sens de la faillibilité, ils doivent rester prêts à poursuivre leurs recherches et leurs études. Toute autre personne qui n'est pas compétente et qualifiée pour faire une déclaration personnelle sur l'enseignement papal n'est pas encore vraie, doit se conformer à l'encyclique et toute publicité, auprès de ses coreligionnaires par exemple, lui est interdite. Après tout, la loi divine est la vérité absolue et elle est "authentiquement interprétée" par le Magistère de l'Église, c'est-à-dire correctement comprise et expliquée. Pour Mgr Van Peteghem, l'autorité ecclésiastique et la loi divine sont identiques.

L'interprétation de la même règle de conduite ecclésiastique est différente pour les théologiens existentiels, par exemple : leur connaissance et leur capacité ne se limitent pas exclusivement aux moralistes compétents. La

raison : l'habileté et la compétence sont plus que la formation des éthiciens catholiques, qui est fortement dogmatique, intellectualiste et académique.

La diversité des situations, c'est-à-dire : les circonstances subjectives et objectives, est ici la règle. Une personne ordinaire, par exemple un ouvrier industriel qui n'a pas de formation scolaire, peut, si nécessaire, être une personne avertie et compétente dans sa situation. Tout tourne autour de la question : "Qu'est-ce que l'habileté et la compétence appropriées ?" "Se trouve-t-elle exclusivement chez les moralistes catholiques ?". C'est l'exclusif qui est en question.

La bonne relation les deux points de vue (exclusif inclusif).- Ils ne sont pas si inconciliables. Dans la mesure où les théologiens, resp. les moralistes existentiels catholiques adhèrent purement à l'éthique situationnelle, c'est-à-dire qu'ils ne vont pas au-delà du chacun pour soi dans sa situation individuelle et concrète, ils restent encore un peu dans l'interprétation élitiste, qui limite l'expertise à l'élite des moralistes catholiques qui ont une portée universelle (et donc dogmatique) s'ils prônent purement la doctrine officielle et seulement situationnelle s'ils s'en écartent. Seules les existentielles situationnelles étendent le principe admissible de l'écart à tout être humain en situation.

Note : Il y a aussi la position du vote frontal qui établit simplement un antidogme, à savoir qu'au lieu de donner à chaque individu le droit de dévier pour sa situation, elle donne à chaque individu une capacité de charge générale ou universelle. Par exemple, il est affirmé que la contraception ou l'avortement sont autorisés en principe, c'est-à-dire partout et toujours (absolument), et qu'à ce titre, ils devraient même figurer dans la législation. Cela les place en dehors de l'Église en tant qu'interprète valable de la loi divine qui considère la vie de l'enfant comme une valeur absolue.

23.09.1980